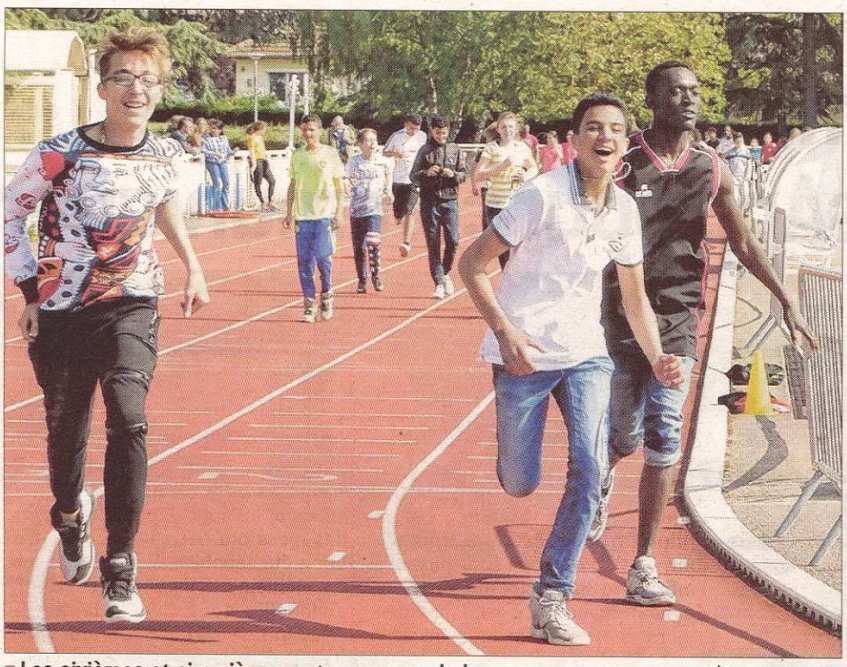

■ Les sixièmes et cinquièmes ont couru pour la bonne cause. Photo Jacques ÉLISABETH

■ Des points de contrôle ont été établis tout le long du parcours. Photo Jacques ÉLISABETH

CHENÔVE SOLIDARITÉ

Les collégiens ont couru contre la faim

Une course contre la faim dans le monde, à l'initiative de l'association Action contre la faim, était organisée au collège Édouard-Herriot, à Chenôve, vendredi matin. Le but était de récolter de l'argent *via* des promesses de dons auprès des entreprises ou de personnes volontaires. Cent soixante-quinze collégiens ont relevé le défi.

+WEB Retrouvez notre galerie photo sur bienpublic.com

■ Kamélia Zidane, aux côtés du principal du collège, est arrivé en tête avec vingt-neuf tours de stade. Photo Jacques ÉLISABETH

■ Des rafraîchissements sont distribués à tous les élèves. Photo Jacques ÉLISABETH

■ Les élèves devaient effectuer un maximum de tours dans le temps imparti. Photos Jacques ÉLISABETH

Lettre aux cheneveliers

Le **vendredi 04 mai prochain**, les élèves de 6èmes, 5èmes et UPEAA du **collège E. HERRIOT** participeront à la 21ème édition de **LA COURSE CONTRE LA FAIM**, organisée par l'association Action contre la Faim.

Chaque année, **LA COURSE CONTRE LA FAIM sensibilise les jeunes au problème de la sous-nutrition dans le monde**, puis les **mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire**. Elle leur permet de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que **chacun peut agir à son niveau, quel que soit son âge**.

En sponsorisant un élève, vous devenez acteur de sa démarche solidaire. Cette année, sa course servira notamment à améliorer les conditions de vie des personnes réfugiées et déplacées en Irak.

ORGANISATION :

Chaque élève du collège Herriot part à la recherche de parrains qui leur promettront un don par tour parcouru le jour de la course (0,50 cts, 1 €, 2 €, 3 €…). La course se déroulera sur la piste d'athlétisme au stade Léo Lagrange (le tour fait 400 m). Les parrains peuvent être : vous, leurs frères, leurs sœurs, leurs oncles, leurs tantes, vos voisins, les commerçants de votre quartier, etc.

Cette recherche de parrains ne peut se faire qu'à l'aide du livret solidaire car il contient, entre autres, le tableau de parrainage à compléter et les coupons à donner aux parrains, preuve de leur promesse de don.

Le 04 mai 2018, les élèves prennent le départ de la Course contre la Faim organisée par l'établissement de votre enfant. Ils courent une heure.

Chaque élève fait de son mieux et court à son rythme. L'établissement se charge de comptabiliser le nombre de tours ou kilomètres effectués et, à la fin de la course, de le noter dans le tableau de parrainage du passeport de chaque enfant.

Dans les 15 jours suivant la course, **les élèves collectent les dons promis auprès de leurs parrains**.

Pour information, les parrains s'engagent à multiplier leur promesse de don par le nombre de tours ou kilomètres effectués (10 tours/kilomètres maximum).

Chaque don supérieur ou égal à 8 euros donne droit à une réduction d'impôts égale à 75% du montant de votre don. Il est donc recommandé de payer par chèque pour que l'Association « Action Contre la Faim » puisse vous envoyer la déduction fiscale à laquelle il vous donne droit.

NOTE EXPLICATIVE DU LIVRET AUX PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE HERRIOT

Depuis 21 ans, **Action contre la Faim**, association reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère de l'Education nationale le 08/03/2016 et au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire le 01/02/2011, organise **LA COURSE CONTRE LA FAIM**. Cette année encore, plus de 1300 établissements, en France et à l'étranger, participeront à ce projet solidaire afin de venir en aide aux populations les plus démunies.
LA COURSE CONTRE LA FAIM **sensibilise les jeunes au problème de la sous-nutrition dans le monde, puis les mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire**. Elle permet aux jeunes de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que chacun peut agir à son niveau, quel que soit son âge.

En mars 2018, vos enfants ont assisté, au sein du collège, **à une séance de sensibilisation** qui avait pour but de leur expliquer le problème de la sous-nutrition dans le monde. Elle a été assurée par des intervenants formés par l'association Action contre la Faim et a été l'occasion d'échanges avec les élèves de 6° et 5° accompagnés de leurs professeurs.

A l'issue de cette séance, l'intervenant a distribué un **livret solidaire** par élève afin que **chacun d'entre eux puisse partir à la recherche de parrains qui leur promettront un don** par tour parcouru le jour de la course (0,50 cts, 1 €, 2 €, 3 €…)(le tour fait 400 mètres et les élèves courent 1 heure). Les parrains peuvent être : vous, leurs frères, leurs sœurs, leurs oncles, leurs tantes, vos voisins, les commerçants de votre quartier, etc.

Cette recherche de parrains ne peut se faire qu'à l'aide du livret solidaire car il contient, entre autres, le tableau de parrainage à compléter et les coupons à donner aux parrains, preuve de leur promesse de don. **Destiné aux enfants mais aussi aux parents et aux parrains, le livret solidaire contient les informations essentielles sur Action contre la Faim, la Course contre la Faim** (la recherche de parrains et le pays du film), **l'utilisation de votre don[1] et la déduction fiscale à laquelle il vous donne droit** (pour tout don supérieur ou égal à 8 euros)[2].

Le 04 mai 2018, les élèves prendront le départ de la Course contre la Faim organisée au stade Léo Lagrange. Chaque élève fera de son mieux et courra à son rythme. Une équipe d'enseignants et bénévoles se chargera de comptabiliser le nombre de tours effectués et, à la fin de la course, de le noter dans le tableau de parrainage du passeport de chaque enfant.

Dans les 15 jours suivant la course, **les élèves collecteront les dons promis auprès de leurs parrains**.
Pour information, les parrains s'engagent à multiplier leur promesse de don par le nombre de tours effectués (10 tours/kilomètres maximum).

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question au 01 70 84 71 37 ou par mail à
mmbow@actioncontrelafaim.org
pour le collège Edouard HERRIOT Mme Laure Bonneau
(professeur d'EPS et coordinatrice du projet « Bien dans ton assiette, bien dans tes baskets »)

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet et comptons sur votre soutien !

[1] 75 % de la collecte nette nous permettra de poursuivre et intensifier nos programmes au profit des populations les plus vulnérables, notamment en Éthiopie, ou environ 10 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire.

[2] Action contre la Faim envoie directement aux donateurs un reçu fiscal pour tout don supérieur ou égal à 8 €, donnant droit à 75 % de déduction fiscale du montant du don dans la limite de 530 €. Ainsi un don de 28 € ne coûtera réellement que 7 €.